



## INSECTES EN MILIEU D'ACCUEIL : COMMENT LES ÉVITER, COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

A tout moment de l'année, il peut arriver que des insectes indésirables envahissent l'espace intérieur : moustiques, fourmis, mouches ou encore coccinelles. Si tous ne piquent pas ou ne présentent pas de danger pour la santé, leur présence massive est incompatible avec l'accueil de jeunes enfants.

### LA MEILLEURE STRATÉGIE : LA PRÉVENTION

Pour ce faire, veiller à :

- boucher les anfractuosités par lesquelles les insectes peuvent entrer, hors systèmes d'aération et de ventilation,
- fermer les poubelles,
- placer la nourriture dans des récipients fermés (bocaux) et dans des placards, si possible en hauteur,
- nettoyer et jeter immédiatement toute miette ou reste de repas,
- repérer les insectes, dès leur apparition dans les locaux,
- pour les insectes volants, penser aux moustiquaires sur les fenêtres,
- éviter les zones d'eau stagnante à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce sont des endroits de reproduction pour certaines espèces, notamment les moustiques.

Il reste important d'ouvrir régulièrement les fenêtres pour renouveler l'air intérieur en toute saison, au minimum 2 x 15 minutes par jour, même si des insectes sont présents dans le jardin.

### LES TECHNIQUES NATURELLES D'ÉLIMINATION

Si malgré ces précautions, une colonne de fourmis traverse l'entrée ou que les moustiques se font nombreux, il existe des méthodes respectueuses de la santé et de l'environnement pour lutter contre les organismes vivants indésirables<sup>1</sup>.

Par exemple, les fourmis peuvent être désorientées lorsque du vinaigre est répandu sur le chemin qu'elles empruntent. Du marc de café ou de la craie, disposés au niveau des points d'entrée en épaisseur suffisante, peuvent aussi décourager les fourmis.

Ces techniques ont été testées et ont montré leur efficacité. Il est néanmoins important de noter que ce qui marche dans un lieu pour une invasion ne fonctionnera peut-être pas pour le voisin. Il est parfois nécessaire d'essayer plusieurs méthodes avant de trouver la bonne.

Quel que soit le moyen utilisé, il est impératif de ramasser immédiatement chaque cadavre d'insecte.

### POURQUOI PRIVILÉGIER CES MÉTHODES NATURELLES ?

Dans les rayons des magasins, on trouve toutes sortes de produits chimiques pour éliminer les insectes, considérés comme nuisibles. Et parfois même, on y dénicherait un produit spécialisé par espèce ou type d'insecte. Mais quels sont les effets de ces produits chimiques sur la santé de l'utilisateur et des enfants ?

<sup>1</sup> Voir Brochure Milieu d'accueil : Une infrastructure au service du projet d'accueil » ONE 2011 p.38 et Brochure « Biocides et pesticides, pas sans risque ! » SPF Santé Publique 2007

L'arrêté Infrastructure<sup>2</sup>, dans son article 21, dit ceci :

*L'utilisation de produits nocifs tels que pesticides, insecticides et herbicides :*

- est interdite en présence des enfants,
- se fait de manière à éviter tout risque pour la santé.

En effet, la nocivité n'est pas présente uniquement lors de l'emploi mais bien plus longtemps, du fait que ces produits se répandent et persistent. Les insecticides, utilisés en spray, en poudre ou via les prises électriques dans un milieu d'accueil, se retrouveront sur les jouets, dans les poussières, sur le mobilier,... sans oublier ceux présents dans les aliments<sup>3</sup>.

L'exposition chronique à ces produits peut provoquer des symptômes généraux, tels que maux de tête, nausées, fatigue mais aussi, irritations (muqueuses oculaires et respiratoires). Ils peuvent être à l'origine de réactions allergiques, ainsi que de perturbations du système hormonal (baisse de la fertilité, puberté précoce) et/ou du système immunitaire, voire même de cancers<sup>4</sup>.

**Il est à noter que les enfants et les adolescents sont plus sensibles aux effets secondaires de ces substances.**

De surcroît, les insecticides chimiques peuvent être relativement inefficaces avec certains insectes. C'est le cas, par exemple, des coccinelles, bien protégées par leur morphologie.

Avoir recours à ces produits doit donc être envisagé en dernier recours, lorsque tout le reste a échoué et nécessairement, en-dehors de la présence des enfants qui ne pourront réintégrer les locaux, qu'après une aération massive et un nettoyage minutieux de ceux-ci, des jouets, ainsi que du matériel s'y trouvant.

Dans ce cas d'utilisation de produits chimiques, faire appel à un professionnel, pour un conseil ou pour l'application, peut être une solution. Ces professionnels connaissent les dosages et précautions d'emploi des produits, le mode de vie et comportement des différents insectes et seront à même de choisir le produit le mieux adapté à la situation.

Pour tout ce qui concerne les cuisines et les denrées alimentaires, l'AFSCA, dans son guide d'auto-contrôle, donne des consignes de lutte contre les nuisibles (chapitre 4, 9-11, point 4.5).

En dernier recours et en cas d'échec des autres méthodes, si vous êtes amenés à utiliser un pesticide /insecticide chimique, **il est impératif de respecter les consignes suivantes :**

- utiliser des vaporisateurs plutôt que des sprays, des solutions aqueuses ou solides plutôt que des solvants volatils,
- respecter les précautions d'usage : suivre les directives du fabricant concernant les doses préconisées et les protections à porter (gants, masque,...),
- aérer un maximum après utilisation,
- se laver les mains après utilisation,
- ne pas réoccuper les lieux trop rapidement,
- nettoyer les locaux, le matériel, les jouets, les textiles avant réemploi,
- stocker les produits hors de portée des enfants, sous clé, dans leur emballage d'origine.

#### Utilisation de la terre de diatomées

Cette terre, mélange de roche et de squelettes fossilisés de micro-algues, est une alternative naturelle aux pesticides chimiques. Elle agit de manière mécanique pour éliminer les insectes, en entaillant leur enveloppe extérieure et en les desséchant. L'insecte meurt ensuite dans les 24 à 72h.

Si ses impacts sur l'environnement et la santé collective à long terme sont effectivement bien moindres que ceux des pesticides chimiques, l'emploi de la terre de diatomées n'est pas pour autant exempt de tout danger.

Il est recommandé, lors de l'utilisation, de porter gants et masque et d'être très attentif à la poussière que l'on peut provoquer, afin d'éviter l'effet desséchant et irritant pour la peau et les voies respiratoires de ce produit. L'application en milieu intérieur ne peut se faire que dans des espaces bien ventilés et en dehors de la présence des enfants.

Les enfants ne doivent pas être exposés à cette substance et en aucun cas pouvoir la toucher.

A utiliser en respectant bien les précautions d'usage.

Une fois la problématique résolue, nettoyer le sol et les équipements, afin d'éliminer toute trace de terre de diatomées.

Cellule Eco-conseil ONE

<sup>2</sup> Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation des modalités fixées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, en vertu de l'article 14 du Règlement du 25 janvier 2017 de l'ONE, relatif à l'autorisation d'accueil.

<sup>3</sup> Voir Coffret « L'air de rien, changeons d'air ! », brochure ONE 2016 p.25

<sup>4</sup> Voir Brochure « Mômes en santé – La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans » ONE et Service Communautaire de la promotion de la santé Question Santé 2012, pp.33-34